

<https://cc-argonautes.com/spip.php?article55>

Cours et formations

- Aide et Infos -

Date de mise en ligne : dimanche 30 août 2020

Copyright © Club Croisière Les Argonautes - Tous droits réservés

Les cours de l'hiver :

Ils ont lieu à la Maison de la Vie Associative à Reims. Leur programme répond aux attentes enregistrées en début d'année. Il est indicatif et susceptible de modifications en cours d'année. Seules les dates sont fixes et inchangeables. Vous pouvez y participer si vous êtes membres du club (en assistant à une première séance et en adhérant à cette occasion, vous pouvez participer aux suivantes. Les conditions d'adhésion sont précisées sur la page ci-contre : [cliquez ici](#)

Il est possible de suivre un "rattrapage" pendant les permanences si vous manquez un cours : contactez-nous !

jour	heure	lieu	activité	avec...
14/10/2023	14 h	salle	le bateau, vocabulaire	Etienne
28/10/2023			amers et balises	
18/11/2023			marées et courants	
02/12/2023			la carte	
16/12/2023			la meteo	
13/01/2024			navigation, le point, la route	
27/01/2024			OpenCpn	
10/02/2024			théorie du voilier	
16/03/2024			sécurité	

En dehors de ces dates, mais toujours le samedi après midi, d'autres cours pourront avoir lieu à la demande

Les cours suivants auront lieu sous forme de séances pratiques sur la Lac du Der avec notre bateau, le Bohort.

Les cours sur l'eau au Lac du Der (port de Nuisement)

Il faut avoir sa licence FFV, soit temporaire soit annuelle.

Des cours sont assurés sur le Lac du Der les mois de avril à juin. Pour éviter des déplacements inutiles, le responsable de chaque cours ne sera sur place pour vous accueillir que si vous l'avez prévenu au moins 48 heures à l'avance par mail de votre présence. Un covoiturage est possible : les passagers y participent en versant au conducteur la somme forfaitaire de 10 € par personne.

Pendant l'été (juillet et aout) il est possible de naviguer sur le lac avec le bateau du club pour tous les adhérents Ã trois conditions :

- être à jour de sa licence et de son adhésion
- être accompagné d'un membre agréé par le club comme chef de bord-Der
- avoir informé par mail 48 h Ã l'avance